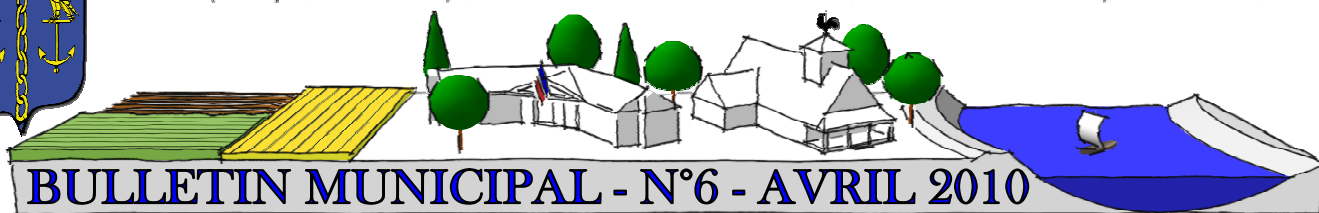




LE PETIT SAINT PÈROIS



BULLETIN MUNICIPAL - N°6 - AVRIL 2010

Le mot du Maire

Augmenter les impôts est toujours très mal perçu par le contribuable et donc très impopulaire.

Depuis 4 ans, les différentes taxes communales n'ont pas varié.

Avec une surveillance rigoureuse de nos charges de fonctionnement, nous constatons une baisse de celles-ci de 4%. Malheureusement, en parallèle, nous voyons l'ensemble de nos recettes baisser de 6%, ce qui ne génère pas d'excédent supplémentaire.

Le résultat global, quant à lui, reste excédentaire mais notre marge de manœuvre s'amenuise un peu plus chaque année.

Si nous voulons éviter dans l'avenir une hausse brutale de notre pression fiscale, il est donc préférable d'anticiper et de revoir les taux d'imposition dès cette année.

Les orientations projetées sont une hausse des 3 taxes de 4% pour 2010 :

- la taxe d'habitation passera de 9,23% à 9,32%
- la taxe sur le foncier bâti passera de 11,32% à 11,77%
- la taxe sur le foncier non bâti passera de 35,89% à 37,32%.
- la taxe professionnelle ne sera plus gérée par la commune...

Avec ces augmentations, le gain pour le budget communal sera de 10 997 euros. Ceci représente, toutes taxes confondues, en moyenne, un effort financier de 10,58 euros par habitant.

Malgré cette hausse, et en comparaison avec les taux pratiqués dans l'ensemble des villages de plus de 1000 habitants du département, les nouveaux taux restent, à Saint-Père malgré tout raisonnables.

Avec tout mon dévouement.



Édito

SOLIDARITÉ encore et encore ...

SOLIDARITÉ, c'est sans aucun doute le mot de ce début d'année 2010 dans la commune. Il faut dire que les occasions n'ont pas manqué malheureusement : tempête, coupure d'électricité, coupure d'eau, incendie... Et les gestes, qui ont émaillé tous ces soucis, font chaud au cœur. Quand on voit les plus jeunes aider les plus anciens, qui pour un déplacement, qui pour le prêt d'un groupe électrogène, qui pour un déménagement, et que l'on voit également les plus anciens aider, les plus jeunes pour une garde d'enfants, pour un conseil avisé sur tel ou tel sujet, on se dit qu'il est tout de même bien agréable de vivre dans cette commune et que ce mot de solidarité n'est pas un vain mot. C'est dans cet état d'esprit que le commission inter-quartiers inter-génération a donc lancé l'idée de fête des classes, de manière à ce que ces différentes générations se rencontrent également pour des moments plus festifs. Nous ne doutons pas, après avoir vu tous ces élans de générosité, que cet événement deviendra vite incontournable dans la commune.

Sommaire

Page 1 : Le mot du maire - L'édito.

Dessin humoristique de M. Thomas.

Page 2 : Fête de Classes et Potirando.

Page 3 : Nouveau club de Tarot - Repas du CCAS.

Page 4 : La nouvelle station d'épuration - la remise des composteurs - les jachères fleuries.

Page 5 : Saint Père « d'antan » : Ma petite école.

Page 6 : Concours fleurissement et illuminations de Noël

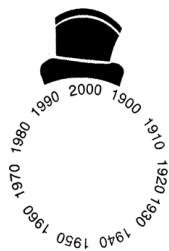
Page 7 : Relais d'Assistante Maternelle - Résultats des régionales - Erratum

Page 8 : Les nouvelles du conseil municipal - Agenda - Les informations diverses.



**Nous souhaitons un très bon anniversaire à
Mme CAVADINI pour ses 101 ans**

La fête des classes



A l'initiative de la commission « inter-quartiers inter-génération », la proposition d'organiser une fête réunissant les personnes dont l'âge se termine par 0 (10 ans, 20 ans, 30 ans, etc.) a été adoptée par les jeunes de 20 ans (les conscrits).

C'est le samedi 13 novembre de cette année que se déroulera cet événement pour la première fois dans la commune. Le programme reste encore à établir, mais le but avoué est tout de même de permettre aux habitants du village d'en faire un moment de joie et de retrouvailles.

C'est pourquoi nous demandons aux personnes habitant Saint Père ou y ayant habité, dont l'année de naissance se termine par 0, de réserver cette journée dès maintenant. Les personnes intéressées seront contactées par les organisateurs pour les réservations et le programme sera connu à ce moment là.

Un peu d'histoire.

L'origine de cette fête (la fête des classes) se situe aux alentours de Villefranche-sur-Saône. et est liée à l'histoire de la conscription instituée en 1798.

A cette époque la France vivait sous le régime de la conscription. Les conscrits tiraient un numéro au sort qui décidait de leur avenir militaire : exemption, séjour à durée variable (plusieurs années) dans les casernes en France ou la marine.



En 1850 deux jeunes Caladois (habitants de Villefranche-sur-Saône) se présentent devant les autorités, vêtus d'un habit noir avec un gibus sur la tête, ceint d'un ruban vert. L'année suivante, leurs successeurs en font de même. C'est ainsi qu'apparaissent ces conscrits de 20 ans puis ces conscrits de 40 ans (2 fois 20 ans). Un jeune homme malade, craignant de ne pas atteindre la quarantaine, propose la fête des 30 ans. Puis ainsi de suite, jusqu'aux 100 ans, la coutume s'instaurait.

La suppression du tirage au sort en mars 1905 ne modifie en rien la tradition. Le caractère militaire des défilés du début du siècle se perd au fil des ans pour prendre un aspect

plus décontracté et festif. Gibus, costume, cocarde étaient de rigueur au début des années 1900.

Depuis la fin des années 1970, la tenue vestimentaire est libre mais respecte une certaine harmonie. Chaque année les conscrits se concertent et offrent au public une belle harmonie de couleurs et de tons.



Dans les années 80, la fête des conscrits prend une autre dimension en acceptant, dans ses rangs, les jeunes filles. L'esprit conscrit ne se limite pas à l'organisation de cette fête tous les 10 ans, des rencontres sont organisées régulièrement pour entretenir les liens d'amitié. Les 20 ans, qui sont à l'origine de cette tradition, se doivent d'être au cœur de la fête.



Annnonce de « la Potirando »

Le 10 octobre aura lieu la 3^{ème} POTIRANDO. Les associations organisatrices ont une volonté : Faire revivre les jardins d'antan, animation chère au cœur des Saint Pérois.

Cette année nous vous proposons donc de confectionner des dessins, des sculptures, des maquettes, etc... le tout autour des cucurbitacées bien évidemment.

Dans cette perspective, nous vous invitons dès maintenant à semer les graines qui permettront de composer tous vos chefs d'œuvre pour le mois d'octobre.

A l'avance merci et nous attendons vos créations.



Club de Tarot Saint Pérois

Nouvelle association au sein de la commune de SAINT PERE SUR LOIRE

Ce club a été créé le 13 janvier 2010 pour accueillir toutes les personnes intéressées par le jeu de tarot, que vous soyez des joueurs amateurs ou expérimentés.

Convivialité, respect des autres, courtoisie vont de pair avec la soif du savoir.

Il compte à ce jour déjà 15 adhérents.

Le club est également affilié à la Fédération Française de Tarot.

- ♠ Le vendredi 16 avril 2010 à 20 heures
- ♠ Le vendredi 15 octobre 2010 à 20 heures

Il est prévu deux concours externes qui seront organisés à la salle polyvalente :

- ♥ Le dimanche 09 mai 2010
- ♥ Le dimanche 24 octobre 2010

Jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas à venir nombreux nous retrouver à nos réunions de jeux ou concours externes. Vous serez accueillis à cartes ouvertes.



Les réunions de jeux se font deux fois par semaine à la maison de l'amitié :

- ♣ Le mercredi de 14h à 18h
- ♣ Le vendredi de 20h à 24 h

Pour cette année, nous organisons deux concours internes au club :

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :



André Louis DELBECQ

tel : 02 38 36 29 16

Courriel : tarotstpere@live.fr

<http://tarotsaintpere.org>

Le traditionnel repas du CCAS

La convivialité et la bonne humeur ont été de la partie en cette journée du 07 mars qui se voulait également la fête des grand-mères. Après le repas offert par le C.C.A.S. et cuisiné par les Ets LOISEL, ce fut Gérard MORICE qui anima cet après-midi, où entre chansons et danses, personne ne vit le temps s'écouler.

Les personnes n'ayant pu se rendre à cette invitation ont reçu, selon la coutume un colis porté à domicile par les élus et les membres du C.C.A.S..



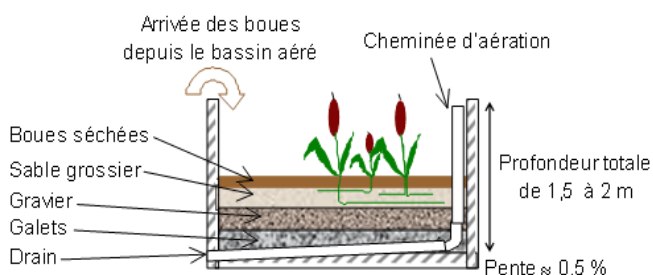
La nouvelle station d'épuration



Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration ont débuté fin septembre et se poursuivent normalement. Le test d'étanchéité du premier bassin a eu lieu et la mise en eau des circuits et matériels sera la prochaine étape. La mise en exploitation prévue courant Juin permettra la démolition de l'ancienne station et la poursuite des travaux qui s'achèveront en Novembre.

Outre le fait que cette nouvelle station de 2000 équivalents habitants permette de nouvelles constructions sur notre commune, son intérêt est double : Economique car son coût d'entretien est modéré et écologique par la possibilité de recycler les boues issues des lits de roseaux.

Principe de fonctionnement des lits de roseaux



La remise des composteurs par le S.I.C.T.O.M.

C'est le mardi 9 mars que 28 composteurs ont été remis aux Saint Pérois les ayant réservés auprès du Syndicat Inter Communal de Traitement des Ordures Ménagères.



Celui-ci va en distribuer 5000 dans 64 communes de notre région. Au cours de cette réunion, il a été expliqué aux personnes présentes la gestion des déchets et la fabrication du compost.



Jachères fleuries à St Père



La réforme de la politique agricole commune avait pour objectif, entre autre, de réduire les excédents agricoles. Dans ce but, le gel des terres cultivées a été rendu obligatoire. Plutôt que de laisser des parcelles inexploitées, à Saint Père comme partout en France des agriculteurs préfèrent semer leurs jachères de graines de fleurs bien que cela ne soit pas obligatoire.

Outre leur intérêt esthétique, ces jachères fleuries grouillent de vie. Les insectes et les oiseaux viennent s'y réfugier. Les abeilles en font un garde-manger privilégié.

« Saint Père d'antan » : Ma petite école.

Le club de l'Amitié dans un recueil intitulé « à la recherche du temps passé » a collecté différents souvenirs où les anciens St Pèreois racontent leur jeunesse. Nous avons choisi un texte sur l'école de Saint Père

Construit en 1895, le groupe scolaire de Saint Père comprenait :

- Une construction dont la plus grande partie servait et sert encore, de logement de fonction pour le directeur de l'école, avec, au rez-de chaussée, une grande pièce réservée à la mairie ;



- Une construction pour la seule et unique salle de classe, avec, aux deux extrémités un couloir servant de vestiaire, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles ;

- Deux préaux et cabinets ;

- La cour, séparée en deux par un petit muret ; interdiction formelle aux garçons d'aller rejoindre les filles et inversement ;

- Derrière, un petit jardin clôturé.

Dans le prolongement de l'école se trouvait une mare de 30 à 35 mètres de large sur 150 mètres de long surnommée « Le Marchais », vraisemblablement creusée par l'inondation de 1846 au cours de laquelle la digue de la Loire avait cédé au lieu-dit « Saint Thibault ». Les voisins s'y débarrassaient de leurs ordures. Mais, par temps de gel, elle faisait le ravissement des garçons et même des filles qui faisaient de bonnes glissades, en sabots ou en galoches.

Mais revenons à la salle de classe : le bureau du maître trônait sur une estrade de deux marches ; derrière, un grand tableau noir était fixé au mur ; deux autres tableaux sur chevalets et une petite armoire contenant les produits pour les expériences et les flacons et pipettes pour les leçons de sciences complétaient le mobilier. Les cartes de France et du monde étaient accrochées au mur. Au fond de la pièce un gros poêle à charbon muni d'un long tuyau qui traversait toute la classe dans sa longueur dispensait une chaleur parcimonieuse.

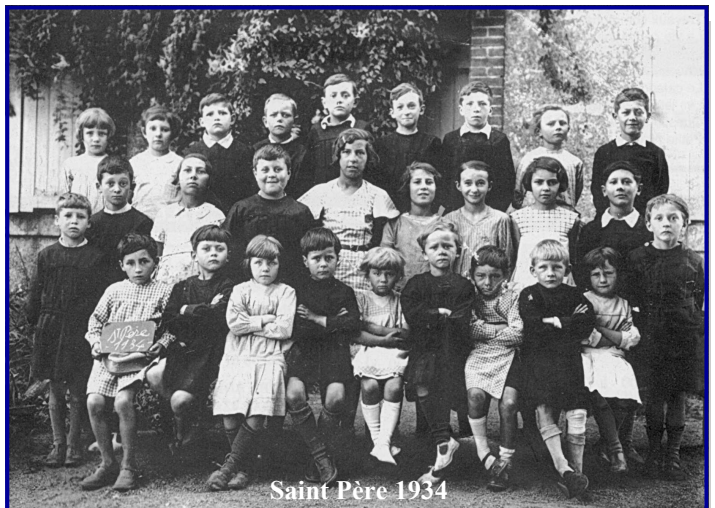
C'est à la rentrée de pâques que je fis mon entrée à l'é-

cole à cinq ans ; j'y fus accueilli par l'instituteur de l'époque, M. DAUGERON, en blouse grise, qui dut quitter ce poste quelques années plus tard. La nouvelle institutrice, Melle GOURBEYRE, qui exerçait préalablement à Bonnée, changea l'atmosphère de la classe car elle se montrait très sévère : les punitions pleuvaient : pour une impolitesse ou une dissipation, un verbe à conjuguer, pour des fautes d'orthographe dans la dictée, les mots à copier cinquante ou cent fois.

La discipline était rigoureuse. Au coup de sifflet, rassemblement des garçons d'un côté dans leur cour, des filles de l'autre dans la leur, quelquefois inspection des mains, passage par le vestiaire puis entrée en classe en silence ; au signal, chacun s'assied à son pupitre. Debout derrière son bureau, la maîtresse dénombre les absents ; la journée commence par une leçon de morale ou d'instruction civique de dix minutes et se poursuit par la leçon de calcul. Le jour de repos était le jeudi, jour de catéchisme ; l'année du certificat d'études, les candidats se rendaient à l'école le jeudi matin afin de présenter des devoirs supplémentaires. À partir de Pâques avait lieu une heure d'étude surveillée et payante, après la classe.

Chaque élève, garçon ou fille, par roulement et pendant une semaine, devait, une demi-heure avant l'entrée en classe, faire le ménage et, l'hiver, allumer le poêle.

À l'époque, bien sûr, nous estimions que Melle GOUR-



BEYRE faisait preuve d'une grande sévérité mais, aujourd'hui, je pense bien que ces anciens élèves ne regrettent pas le temps qu'ils ont passé dans sa classe ; dans son esprit, chacun devait obtenir le certificat d'études, viatique nécessaire pour affronter l'avenir avec succès. Amour du travail bien fait, honnêteté, respect d'autrui étaient les qualités essentielles qu'elle s'efforçait, avec une rigueur sans complaisance, de nous faire acquérir.

R. L.



Concours fleurissement de notre village.

C'est début juillet que fut sillonné Saint Père Sur Loire par le jury, formé des membres de la Commission Environnement et Fleurissement.

Les aléas climatiques de 2009 n'ont pas eu raison de votre ténacité à fleurir vos maisons.

D'ailleurs Le Comité Départemental de fleurissement du Loiret récompense cette année : Mme Stédile Angèle, M. Moreau Guy, Mme Huré Liliane, L'Hostellerie du Château, M. Marois Guy, M. Guérin Edouard, Mme Gauthier Sandrine et M. Chenuet Philippe.

Encore toutes nos félicitations pour votre travail !

Pour cette 2^{ème} édition printanière les récompensés (+ de 100) se sont vus remettre diplômes, rhododendrons, camélias, plantes fleuries ainsi que des entrées au Parc Floral d'Orléans.

L'ensemble de la commission a remercié ses partenaires : Carrera, La Bèche, Ets Villaverde, Bouilly Fleuriste pour la qualité de leurs lots.

Le traditionnel verre de l'amitié a clôturé cette conviviale cérémonie.

Bon fleurissement 2010 à tous.



PALMARES 2009 (1ers prix)

Cat 1A : M. Delbecq André , M. Moreau Guy , M. Bailly Gilbert , Mme Garreau Cécile

Cat 1B : Mme Huré Liliane , M. Fonteny Michel , M. Bailly Alain

Cat 2 : M. Guerin Edouard ,

Cat 3 : Mme Billault Odette , Mme Mouton Paulette

Cat 4 : M. Bertrand Jérôme

Cat 6 : Hostellerie du Château

Cat 7 : M. Dias Manuel , M. Bayon Patrick

Cat 8 : M. Charamon D & Mme Dobrenel N

Cat 11 : M. Daubry Christian

Cat 12 : M. Guerin Edouard

Cat 15 : Mme Stédile Angèle

Hors Concours : M. Marois Guy , Mme Gauthier Sandrine , M. Bailly Denis , M. Daubry Jean-Pierre

Encouragements : M. Ocal Husnu , M. Corbin Philippe , Mme Baudoin Paulette , Aux Trois Fûts



Illuminations de Noël

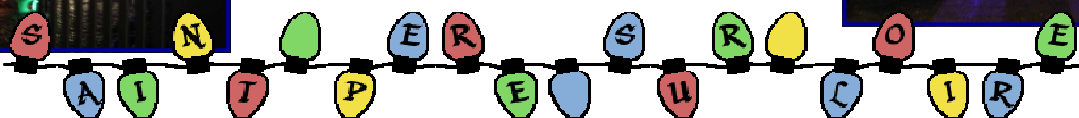
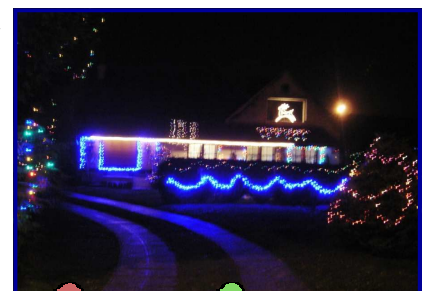
A l'initiative de l'animation cantonale de SULLY SUR LOIRE, un concours intitulé « Les illuminations de Noël » a été organisé sur notre commune fin décembre 2009.



Le concours était destiné à récompenser les plus belles maisons décorées. Quatre familles ont participé.

Classement :

- ★ 1^{er} prix : MR OUTERIK 6 rue des sables
- ★ 2^{ème} prix : MR RECOBRE 13 bis rue de Paris
- ★ 3^{ème} prix : MR BAYON 5 rue du Mériole



Avis aux mamans et leurs bout'chouts



Comme vous le savez déjà, la commune adhère dans le cadre du S.I.V.O.M. à la compétence R.A.M.I.S. (Relais d'Assistante Maternelle Intercommunal de Sully sur Loire) depuis deux ans. Cette association a maintenant pris son régime de croisière.

Toutes les personnes ayant besoin de renseignements concernant la garde des enfants (Assistentes maternelles mais également et surtout les parents) peuvent s'adresser directement à Mme **Laurence LIGER GRISON**, Responsable Animatrice du RAMIS :



- ☞ Au **Centre Françoise Kuypers** 3 rue des déportés à Sully, les lundis de 9h à 12h et 13h à 17h les mardis, jeudis et vendredis de 13h à 17h
- ☞ Par téléphone au **02.38.36.69.09**
- ☞ Par mail à ramis@sullysurloire.org.

Vous pouvez également consulter le site de cette association <http://ramis45.e-monsite.com>



Les parents peuvent également participer aux ateliers collectifs qui sont proposés (éveil musical, décoration en pâte à sel, motricité, cuisine, etc.) : les mardis, jeudis et vendredis dès 9h30 et jusqu'à 12h (centre Kuypers)



Elections régionales à St Père

Résultats du vote des élections régionales à SAINT PÈRE SUR LOIRE 1^{er} tour

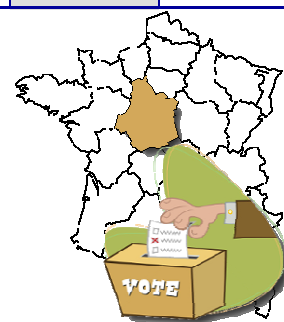
Parti	UMP	FRONT DE GAUCHE	MODEM	Parti de la France	FRONT NAT.	LUTTE OUVRIÈRE	EUROPE ÉCOLOGIE	N.P.A.	PARTI SOCIALISTE
Nom	H. NOVELLI	M. F. BEAUFILS	M. FESNEAU	J. VERDON	P. LOISAU	F. MEGDOUD	J. DELAVERGNE	M. LASSERRE	F. BONNEAU
voix	104	16	20	29	67	2	50	9	91
%	25,18%	3,87%	4,84%	7,02%	16,22%	0,48%	12,11%	2,18%	22,03%

INSCRITS	788	VOTANTS	413 / 52,41%	EXPRIMÉS	388 / 93,95%
----------	-----	---------	--------------	----------	--------------

Résultats du vote des élections régionales à SAINT PÈRE SUR LOIRE 2^{ème} tour

Parti	UMP	PARTI SOCIALISTE	FRONT NAT
Nom	H. NOVELLI	F. BONNEAU	P. LOISAU
voix	157	181	109
%	35,12	40,49	24,38

INSCRITS	788	VOTANTS	468 / 59,39%	EXPRIMÉS	447 / 95,51%
----------	-----	---------	--------------	----------	--------------



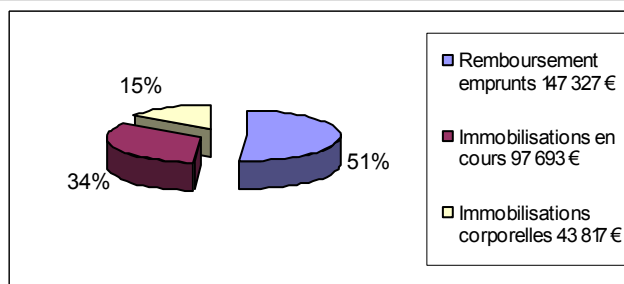
Rectificatif de votre bulletin municipal n°16

ERRATUM:

Dans la page 20 du bulletin municipal annuel, concernant les finances locales, s'est glissée une erreur dans l'équilibre des investissements.

En effet il apparaît deux fois, dans les graphiques en « camembert », les recettes d'investissement 2008. Veuillez trouver ci-contre les dépenses d'investissement 2008.

Veuillez nous excuser.



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2008

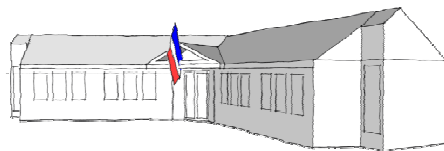
Des nouvelles du conseil municipal



Le conseil municipal du 22/10/2009 :

- Acquisition des terrains situés aux « Hautes Presles » (ancien forage d'eau potable) .
- Choix du financement pour la construction de la nouvelle station d'épuration d'une enveloppe maximale de 1 500 000€ sur 30 ans auprès de la Caisse d'Épargne.
- Alimentation en électricité du nouveau lotissement « Le Clos des Vignes » .
- Ajournement du projet d'acquisition du local Bailly.
- Annonce de l'étude de faisabilité pour la restructuration du groupe scolaire.
- Achat de matériel pour le restaurant scolaire pour en améliorer la sécurité
- Ajustement budgétaire (reversement d'un don à la coopérative scolaire).
- Acceptation des Chèques Emploi Service Universel comme moyen de paiement de la garderie scolaire.
- Mise en place de l'aide aux devoirs.
- Création d'une réserve communale de sécurité civile dans le cadre du P.C.S.
- Désignation d'un correspondant « pandémie grippale » Mme MARTIN Annie.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84

Fax : 02.38.36.53.67

E-mail : saintperesurloire@wanadoo.fr

Site Internet : www.saintperesurloire.fr



Le conseil municipal du 03/12/2009 :

- Signature d'une convention avec la Communauté de Communes « Val d'or et forêt » pour l'aménagement de la RD 948.
- Adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.
- Ajustement budgétaire : remboursement anticipé d'un emprunt contracté pour l'élargissement de la rue de Savoie.

Agenda



Le dimanche 25 avril vide grenier et marché de produits régionaux organisés par



Le dimanche 9 mai, concours de tarot, à la salle polyvalente



Le spectacle de l'école aura lieu, **le vendredi 25 juin**, sur les thèmes : les animaux...



Samedi 26 juin fête de la Saint Pierre (Réservez dès maintenant cette date)



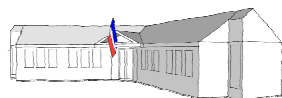
Dans le cadre des **Cheminades**, visite guidée de Saint Père le **26 juin à 15h00** avec la Balade de BATACLAN

Les informations diverses



A compter du **1er janvier 2010**, la collecte annuelle des encombrants est supprimée.

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie :



Lundi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Mardi : 14h00 - 17h00

Jeudi : 09h00 - 12h00

Vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00